

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

DELIBERATION N°2019.00235

POLITIQUE TARIFAIRE NAUTIFORM

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 20 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS,
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND,
M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT,
Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,
M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Hervé REYNAUD,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Stéphane VALETTE,
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Hélène ESTIÈVE donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190627-D20190023510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190628

M. Julien LUYA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Christiane JODAR

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,
M. Henri BOUTHEON, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-
CHEYTION, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Roland GOUJON,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Pascal MAJONCHI,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,
M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
Mme Anne-Françoise VIALLO

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JUIN 2019

POLITIQUE TARIFAIRE NAUTIFORM

Depuis le 1^{er} janvier 2013, date de l'extension du périmètre de Saint-Etienne Métropole, le complexe aquatique NAUTIFORM a été déclaré comme équipement d'intérêt communautaire et sa gestion transférée à la collectivité.

Cet équipement comprend d'une part, le centre nautique et d'autre part, un centre de remise en forme.

Le Nautiform dispose d'un panel de tarifs très complets destinés à répondre au mieux à la demande des différents usagers.

Depuis la reprise de la gestion du Nautiform par Saint-Etienne Métropole, la politique tarifaire a évolué en janvier 2015, juin 2016 et juin 2018.

A noter que l'année dernière, il a été introduit un tarif différencié par les entrées piscines à destination des habitants du territoire métropolitain et de ceux extérieurs à la métropole.

Après une année de fonctionnement de la nouvelle grille tarifaire, il est apparu opportun de la faire évoluer et de simplifier l'offre en la rendant plus lisible. Par ailleurs, des conditions spécifiques appliquées à certaines catégories d'usagers seront précisées en annexe de la grille tarifaire, notamment pour le personnel du Nautiform.

La nouvelle grille tarifaire qui est soumise à l'approbation des élus, s'effectue sans augmentation tarifaire dans la mesure où les tarifs du Nautiform sont supérieurs à ceux pratiqués dans les autres établissements de même nature, mais intègre une simplification des différents tarifs proposés.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve cette nouvelle grille tarifaire pour une application au 1^{er} juillet 2019 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre NAUT 70632 destination Nauti et NAUT 70632 destination CRF.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU